

LEXIQUE

Vous entendrez ou avez entendu ces termes mais que veulent-ils dire exactement?

Atelier de travail: Activités d'apprentissage aux habitudes de travail visant à initier l'utilisateur ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme à l'exécution d'un travail. Les activités sont réalisées dans des installations de l'établissement par des usagers inscrits ou admis, sous la supervision du personnel de l'établissement.

Attente premier service: Terme inclus dans le cadre normatif de l'utilisation du Système d'information pour les personnes ayant une déficience (SIPAD) utilisé par les établissements ayant une offre de service spécialisée en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme ou en déficience physique. Réfère à l'état d'une demande de service acceptée pour un usager pour lequel nous ne retrouvons aucune heure de prestation de service (HPS) individuelle ou de groupe, aucune date de fréquentation ou aucune date d'admission. Ce statut tient compte des règles du plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience.

Centre de réadaptation (CR): Installation dont la mission est d'offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, de leur dépendance à l'alcool, aux drogues, aux jeux de hasard et d'argent ou de toute autre dépendance, ont besoin de tels services. Le CR doit également offrir des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes.

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED): Les CRDITED ont la responsabilité d'offrir des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle et à celles ayant un trouble envahissant du développement, de même que des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes.

Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS): Organisme public qui assure l'accessibilité, la continuité et la qualité des services destinés à la population de son territoire. Il constitue le point de référence auquel la population peut s'adresser en cas de problèmes de santé et de problèmes psychosociaux. La population peut y recevoir les services appropriés ou être dirigée vers une autre ressource faisant partie du réseau territorial de services.

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS): Organisme public chargé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux de prodiguer les soins et les services sociaux dans chacune des régions « sociosanitaires » de la province. Celui-ci est situé dans une région sociosanitaire où une université offre un programme pré-doctoral en médecine ou exploite un institut universitaire du domaine social.

Centres d'activités de jour: Regroupe des activités dirigées offertes à des usagers ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Les activités offertes visent des objectifs d'adaptation ou de réadaptation prévus au plan d'intervention des usagers pour le développement de nouveaux intérêts, de compétences ou d'habitudes sociales. Ces activités de socialisation, de nature éducative ou récréative sont organisées et supervisées par le personnel de l'établissement, habituellement dans la communauté en dehors du milieu résidentiel.

Centres locaux de services communautaires (CLSC): Organisme public offrant des services de première ligne en matière de santé (dispensaire, clinique) et d'assistance en matière de services dans leurs installations, à l'école, au travail et à domicile.

Collaboration parentale: Les parents sont les principaux responsables du développement de leur enfant et doivent bénéficier de soutien pour exercer leurs rôles et assumer leurs responsabilités.

Continuum de service: Système intégré, centré sur la personne, qui inclut des services, des mécanismes d'intégration et suit dans le temps les personnes à travers des services de santé et des services sociaux à tous les niveaux d'intensité requis. La notion de continuum fait référence à la fois à la continuité et à la complémentarité des services requis par une clientèle.

Consultation interdisciplinaire: Consultation de plusieurs intervenants ayant une formation, une compétence et une expérience spécifique qui travaillent ensemble à la compréhension globale, commune et unifiée d'une personne en vue d'une intervention concertée à l'intérieur d'un partage complémentaire des tâches.

Épisode de service spécialisé: L'épisode de services spécialisé d'adaptation ou de réadaptation répond à un besoin pour lequel des progrès significatifs sont attendus. Un progrès est dit significatif lorsqu'il apporte un changement mesurable du fonctionnement de la personne ou de son environnement, et que les résultats obtenus se font dans un laps de temps relativement court. Ces services sont circonscrits dans le temps et prennent fin à la reprise des habitudes de vie ou dès l'atteinte des objectifs de participation sociale.

Guichet d'accès DI-TSA-DP: Accueille l'ensemble des demandes faites pour la déficience intellectuelle (DI), le trouble de spectre de l'autisme (TSA), les retards de développement et la déficience physique (DP) sur le territoire. Il s'agit d'une porte d'entrée unique, autant pour les demandes de services spécifiques et spécialisés de réadaptation référant à des services de première que de deuxième ligne. Le proche doit présenter les documents requis pour procéder à la demande.

Intégration sociale: Comprend un aspect physique qui consiste à partager les mêmes lieux de vie que toute autre personne (intégration physique) ; un aspect fonctionnel qui permet à la personne d'utiliser les services, les lieux et les équipements collectifs mis à la disposition de tous selon les mêmes modalités (intégration fonctionnelle) ; un aspect communautaire qui consiste à bénéficier de relations variées et de qualité avec d'autres personnes et avoir des relations affectives privilégiées, bénéficier d'une intimité et avoir accès à des rôles et des statuts civiques valorisés.

Intervenant-pivot: L'intervenant-pivot est responsable d'assurer la planification, la coordination, la continuité et l'intégration des soins et des services. Qu'il combine ou non cette fonction à des tâches cliniques propres à son domaine de formation, c'est lui qui soutient et accompagne la personne, sa famille et ses proches dans le processus d'obtention des services.

L'intervenant-pivot soutient la recherche de solutions de rechange en cas de non disponibilité des ressources appropriées, maintient le contact avec tous les intervenants et les partenaires concernés et anime au besoin leurs rencontres, supervise les échanges de renseignements pour la continuité des services en temps opportun, etc.

L'intervenant-pivot est le membre de l'équipe vers qui la personne se tourne au besoin, de même que celui qui est responsable, au même titre que tous les intervenants, de soutenir, de favoriser ou d'encourager la participation active de la personne, de ses proches et de sa famille. C'est également lui qui supervise l'élaboration, l'application et la révision du plan d'intervention et, lorsque c'est requis, contribue à la coordination des interventions entre divers secteurs. On l'appelle « intervenant-pivot réseau » lorsque cette coordination de services se fait dans le cadre d'un plan de services individualisé nécessitant la participation de partenaires externes à l'établissement.

Mise-en-vigie: La période de vigie est une période de 24 mois suivant la fermeture du dossier d'une personne durant laquelle il lui est permis de revenir en service sans refaire la liste d'attente.

Participation sociale: Se définit comme étant avant tout un phénomène social résultant d'un processus complexe fondé sur l'interaction entre une personne et les membres de sa communauté d'appartenance. La participation sociale implique un échange réciproque, égalitaire, signifiant et de qualité entre la personne et les gens avec qui elle interagit dans ses contextes de vie. Elle atteint son point culminant quand la personne exerce tous ses droits, se perçoit et agit comme l'acteur principal de sa vie.

Période de « consolidation » ou de « généralisation »: Période planifiée à l'intérieur d'un épisode de service qui permet à la personne ou au milieu de mettre en pratique les apprentissages effectués lors de l'actualisation du plan d'intervention. Cette période permet à la personne ou au milieu d'appliquer de façon autonome les apprentissages en les appliquant au quotidien. Durant cette période, l'utilisateur ou la famille peut interpeller l'intervenant-pivot en cas de questionnement ou de préoccupation.

Plan d'intervention (PI): Outil de coordination et de planification permettant l'organisation systématique des actions que comptent entreprendre un ou des intervenants en vue de seconder la personne dans la solution de ses problèmes.

Plan de service individualisé (PSI): Instrument de coordination, de planification et d'intégration des services offerts par des intervenants venant d'établissements différents. Il est utilisé pour couvrir l'ensemble des besoins de la personne dans tous les domaines d'intervention.

Plan de services individualisé et intersectoriel (PSII): Le PSII est interpellé lorsqu'il apparaît à un des partenaires qu'une concertation entre les différents réseaux s'avère nécessaire pour répondre aux besoins du jeune et de sa famille. Plusieurs organismes et réseaux travaillent fréquemment en PSII.

Plateaux de travail: Activités visant à encadrer, dans un milieu de travail régulier, adapté ou communautaire, un groupe de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme dans l'apprentissage d'habitudes de travail. Les personnes sont supervisées sur place et en permanence par un intervenant de l'établissement.

Résidence à assistance continue (RAC): Maison adaptée et sécurisée qui accueille des personnes de tout âge ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme avec un trouble du comportement (TC) ou un trouble grave du comportement (TGC). Elle relève du centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI).

Retard global de développement (RGD): Pour un enfant qui reçoit un diagnostic de retard global de développement (RGD), cela signifie que l'ensemble de ses acquis ne correspond pas

aux stades de développement attendus pour son âge et ce, dans les différentes sphères de fonctionnement: dimensions affectives, physiques et motrices, sociales et morales, cognitives et langagières. Ce diagnostic s'applique aux enfants pour lesquels il est impossible de réaliser une évaluation du fonctionnement intellectuel à l'aide des tests reconnus. Par exemple, dans les cas où certains enfants seraient trop jeunes pour réaliser ce type de tests.

Ressources intermédiaires (RI) de groupe: Milieu de vie où le responsable de la ressource ne vit généralement pas, mais on y retrouve des intervenants assurant une présence 24 h sur 24. Ces milieux n'ont pas de nombre maximal d'utilisateurs, donc sont très variables en termes de taille.

Ressources intermédiaires (RI) maison de chambre: Constituée d'une ou de plusieurs chambres situées dans un même lieu physique, avec ou sans pièces communes ou activités de groupe. Le responsable de la ressource n'y vit généralement pas. Il n'y a pas de nombre maximal d'utilisateurs, donc peut varier en taille.

Ressources intermédiaires (RI) appartement supervisé: Constituée d'un ou de plusieurs appartements où résident un ou plusieurs utilisateurs. L'utilisateur n'est pas locataire de ce lieu. Le responsable de la résidence n'y vit généralement pas et le nombre de résidents par appartement ainsi que le nombre d'appartements varient.

Ressource de type familial (RTF) résidence d'accueil: Milieu de vie de maximum 9 utilisateurs, majoritairement adultes. Le responsable de la ressource vit dans ce milieu avec sa famille et partage les aires communes avec les utilisateurs. Ce type de milieu se veut le plus possible apparenté à un milieu de vie familial.

Ressource de type familial (RTF) famille d'accueil: Milieu de vie de maximum 9 utilisateurs, majoritairement enfants. Les services disponibles sont les mêmes que ceux de la résidence d'accueil.

Service de maintien dans la communauté: Modalité de service implantée en 2015 au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal à la fois en DI et en TSA. Cette modalité visait à soutenir les utilisateurs ne se trouvant pas dans un épisode de service spécialisé de réadaptation, mais qui nécessitaient une surveillance ou un soutien ponctuel. Cette modalité a été transformée à l'automne 2018 par la modalité de soutien à intensité variable.

Service de soutien à intensité variable: Modalité de service implantée en 2018 au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui vise les utilisateurs ayant des besoins variables et requérant une intensité de service plus souple ou discontinue dans le temps. Ces usages ne requièrent plus de service spécialisé de réadaptation ou démontrent une faible disponibilité ou un faible engagement face aux activités de réadaptation. Cependant, ils ont des besoins ne pouvant, pour le moment, être assumés par d'autres instances de la communauté. La fermeture de leurs dossiers au programme DI-TSA pourrait leur causer des préjudices importants.

Services de soutien à domicile: Sont constitués de quatre types de services qui ont pour objectif de permettre aux utilisateurs de demeurer à domicile, en tenant compte de leurs besoins et de ceux de leurs proches, soit :

- Les services d'aide à domicile (incluant notamment les services d'assistance personnelle et les services d'aide aux activités de la vie domestique, comme l'entretien ménager, la préparation de repas et les soins d'hygiène)

- Les soins et services professionnels (par exemple : les soins infirmiers, l'ergothérapie et les services psychosociaux)
- Les services aux personnes proches aidantes (par exemple : le répit)
- Le soutien technique (par exemple : lits réglables, bancs de transfert).

Services d'adaptation: Services de 2^e ligne (services spécialisés). Se définit comme l'ensemble des actions qui favorisent le maintien d'une personne dans des conditions de vie normale et qui permettent sa participation sociale par des interventions adaptées à sa situation.

Services de réadaptation: Services de 2^e ligne (services spécialisés). Se définit comme le retour à des conditions « normales » lorsqu'une personne se trouve en situation d'exclusion, que ce soit en raison de ses caractéristiques propres, son comportement, ses capacités ou des caractéristiques de son environnement et de l'interaction de ses composantes.

Actions personnalisées et intensives visant la mise en place de conditions spécifiques dans le but de modifier et d'enrayer les effets d'une situation de handicap, que ce soit en raison des caractéristiques propres à la personne ou de celles de son environnement, ou encore de l'interaction entre ces deux composantes.

Services de stimulation précoce: C'est l'ensemble des interventions à réaliser les premières années de la vie d'un enfant (0-5 ans). Ces activités de stimulation ont pour objectif de développer le potentiel de l'enfant en intervenant directement auprès de lui dans les différentes sphères de son développement. Ils favorisent le développement global de l'enfant et visent aussi à soutenir le parent dans l'acquisition de nouvelles habiletés parentales.

Services de 1^{ère} ligne (services généraux et spécifiques): Ils constituent le premier niveau d'accès et s'appuient sur des infrastructures légères. De plus, les services de première ligne regroupent deux grands types de services : les services généraux qui s'adressent à l'ensemble de la population et les services spécifiques pour des problématiques particulières (jeunes en difficulté, déficience intellectuelle, dépendances, maladies chroniques, etc.). À l'intérieur de ces deux grands types de services, on retrouve des activités de promotion-prévention, des activités d'aide et des activités cliniques.

Services de 2^e ligne (services spécialisés): Ce sont des services organisés sur une base régionale et offerts sur une base locale ou régionale. Ils permettent de résoudre des problèmes sociaux et de santé ainsi que des problématiques complexes. Ils s'appuient généralement sur une infrastructure importante et une technologie avancée ainsi que sur une expertise pointue, mais qui demeure toutefois répandue. Pour la grande majorité de ces services, les professionnels interviennent auprès des personnes qui leur sont référées, en soutien auprès des intervenants des services de première ligne et agissent comme consultants auprès de ces derniers.

Les centres de réadaptation, dont le CRDITED offre des services de 2^e ligne. Ils se définissent en sept grandes catégories :

- Les services d'accès, d'évaluation et d'orientation
- Les services d'adaptation / réadaptation à la personne
- Les services d'adaptation / réadaptation en contexte d'intégration résidentielle
- Les services d'adaptation / réadaptation en contexte d'intégration au travail
- Les services d'adaptation / réadaptation en contexte d'intégration communautaire
- Les services d'assistance spécialisée aux familles et aux proches

- Les services de soutien spécialisés aux partenaires.

Services de 3^e ligne (services surspécialisés): Ce sont des services organisés sur une base nationale, mais ils peuvent être accessibles sur une base régionale ou même, exceptionnellement, sur une base locale. Ces services, accessibles habituellement sur référence, s'adressent à des personnes ayant des problèmes très complexes, dont la prévalence est très faible. Ils s'appuient sur des technologies, des expertises et des équipements sophistiqués et rares.

Stages individuels: Activités visant à superviser, dans un milieu de travail régulier, adapté ou communautaire une personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme dans l'exécution de tâches de travail. La supervision est assurée par un intervenant de l'établissement selon une fréquence qui varie en fonction des besoins de la personne. L'intervenant n'assure pas une présence continue auprès de la personne.